

plantes qui occupent longtemps le sol, on peut dire des fumiers courts, qu'ils doivent avoir la préférence dans les terres meubles et légères surtout quand elles sont sèches; quo, par leur action plus prompte et moins durable, ils conviennent aux plantes dont la végétation est rapide; enfin, qu'on les applique de préférence aux plantes qui ne permettent ni sarclages ni binages.

“ III. *Transport et disposition des fumiers.*—Le chargement et le transport des fumiers sont une partie importante des travaux, des attelages et de la main-d'œuvre. On doit combiner ce travail de manière à en tirer le plus grand effet utile. Il faut que toutes les forces soient en activité constante, en employant tous les attelages disponibles et en prenant des dispositions qui permettent d'occuper constamment les chargeurs.

“ Le fumier transporté est déposé en petits tas, également volumineux, auxquels on donne le nom de *fumerons*. Ceux-ci doivent être uniformément distribués, régulièrement répartis sur la surface du terrain, afin de faciliter l'épandage de l'engrais et de donner à la fumure toute la régularité possible. La quantité de fumier à distribuer étant déterminée, il est facile de fixer l'écartement des tas et de celui des lignes suivant lesquelles doivent cheminer les voitures qui transportent l'engrais.

“ Si le transport du fumier s'effectue à l'automne on pendant l'hiver, c'est-à-dire, dans un temps où l'on ne peut étendre l'engrais au fur et à mesure qu'il est conduit au champ, on remplace les fumerons par des tas plus considérables contenant de 25 à 30 voyages que l'on construit avec soin.

“ Aux endroits où l'on dépose ce fumier on répand une couche de terre, mesurant dix ou douze pouces d'épaisseur, destinée à recevoir dans sa substance les parties liquides qui suintent du tas de fumier. On recouvre aussi le tas d'une couverture de paille qui modère l'action du soleil et empêche la volatilisation trop grande des principes fertilisants.

“ IV. *Épandage et enfouissage du fumier.*—Le fumier transporté doit être épandu le plus tôt possible, pour éviter que les tas ne déposent un excès de matière fertilisante sur la place qu'ils occupent, fait dont la végétation témoigne suffisamment par la suite. Cet excès de principes fertilisants nuit à la bonne répartition de la fumure sur toute l'étendue du champ: il y a alors des parties qui sont trop fumées et d'autres qui ne le sont pas assez; résultat qui n'est jamais avantageux.

“ Pour prévenir tout inconvénient, il faut laisser les fumiers séjourner en petits tas le moins possible et faire en sorte que l'épandage suive de près le transport des engrais sur les champs.

“ L'épandage se fait à la fourche.

“ Il est suivi de l'*enfouissage*. On recouvre le fumier par un labour de fumier de six pouces environ, moins profond même dans les terres compactes. Si le fumier est long et pailleux un enfant précède la charrue et attire, à l'aide d'un râteau, le fumier dans la raie.

“ Le fumier est enfoui plus profondément dans les terres sèches et légères et lorsqu'ils doivent servir à l'alimentation de plantes pivotantes; moins profondément dans les terres froides et humides, pour les plantes traçantes.

“ Quelquefois le fumier n'est pas enterré, c'est ce qu'on nomme *fumier en couverture*. On fume ainsi les prairies artificielles, les trèfles, etc.

“ Les opinions sont partagées sur les avantages de ce procédé appliqué aux cultures.

“ Le fumier enfoui immédiatement se conserve plus longtemps dans la terre et exerce plus lentement et plus tardivement son action.

“ On doit donc recourir à l'enfouissage immédiat, lorsque, dans l'intérêt de la plante, le fumier ne doit agir que lentement et successivement; lorsqu'on ne peut fumer qu'à de longs intervalles; lorsqu'on est obligé d'économiser les engrais; lorsque le champ a une forte pente.

“ Le fumier étendu à la surface du sol devient plus facilement décomposable.

“ Lors donc qu'il importe de faire agir la plus grande force d'une fumure sur une première récolte, lorsqu'on est dans le cas de fumer souvent, tous les ans, il convient alors de laisser le fumier pendant un certain temps étendu à la surface du sol.

## 20 DES COMPOSTS.

“ Par composts on entend une sorte d'engrais mixtes qui est composée d'un ou de plusieurs corps terreux, de déjections animales et de débris végétaux.

“ Toutes les matières organiques qu'on laisse perdre habituellement: la tourbe, le tan, le bois pourri, la sciure de bois, les feuilles d'arbres, leur écorce, les mauvaises herbes, les débris de paille, la poussière des greniers à foin et à grains, les ratissures des allées, les gazons, les épluchures de légumes, etc;—

“ Tous les liquides chargés de matières salines ou de matières organiques; les urines, le purin, les eaux grasses, les eaux de savon, etc;—

“ Toutes les terres, les sables de route, les boues, les cendres de foyer, les cendres de houille, les charrées qui ont servi au lavage des planchers, au lessivage du linge, la suie, les curures de fossés, les débris de démolition, etc;—

“ Tous les débris animaux: cadavres de bêtes mortes, os concassés, poils, cheveux, plumes, débris de cuir, râpure de corne, sang des animaux, vidanges d'intestins, etc;—

“ Toutes ces substances diverses peuvent concourir à la confection des composts. Tout doit être utilisé dans une ferme bien administrée, car tout peut servir à l'engraisement de la terre, tout peut augmenter la quantité des engrais. Dans toutes les positions, dans toutes les localités, le cultivateur trouve sous sa main d'immenses ressources pour entretenir et accroître la fertilité de sa terre.

“ Les composts sont sans contredit un engrais très-efficace; ils offrent en outre l'avantage d'amender le sol en même temps qu'ils l'engraissent; prenant ce dernier fait en considération, la base des composts sera sableuse et calcaire, lorsqu'on voudra fumer un sol argileux; elle sera argileuse si l'on veut engraisser un sol sablonneux.

“ Le procédé le plus simple pour préparer les composts est de placer les diverses substances, couches par couches, les unes sur les autres. Ainsi on réunira les boues, les cendres de toute espèce, les immondices des maisons, les mauvaises herbes des jardins et des champs, etc.; le tout mêlé aux terres argileuses, à la